



40<sup>e</sup> CAMPAGNE  
DES RESTOS  
DU CŒUR

on compte sur vous.

Cherhe

# Alerter et agir



**Patrice Douret**  
Président bénévole  
des Restos du Cœur

**40<sup>e</sup> campagne.** Une campagne pas comme les autres. La 39<sup>e</sup> campagne des Restos a été difficile pour les personnes accueillies et les bénévoles. Mais elle a donné lieu à une incroyable mobilisation qui va permettre à notre association de mieux affronter l'avenir. Car aux Restos, le temps de l'alerte est toujours suivi du temps de l'action.

La pauvreté ne faiblit pas. Malgré une année de restriction, le niveau d'activités de la 39<sup>e</sup> campagne atteint toujours des niveaux records : ce sont 1,3 million de personnes qui ont été accueillies et 163 millions de repas distribués. Les familles voient encore leurs ressources diminuer, et les personnes à la rue sont toujours plus nombreuses. Ce sont maintenant 128 000 bébés que nous soutenons, du jamais-vu. Mais l'engagement des 75 000 bénévoles des Restos a été sans relâche pour faire face à ces besoins massifs, tout en continuant à porter nos priorités : améliorer la qualité et la diversité de notre aide alimentaire et développer l'accompagnement que nous proposons aux personnes accueillies. Parce que l'aide alimentaire ne se résumera jamais à une seule réponse à l'urgence !



La mobilisation de tous nos soutiens et la générosité des Français nous permettent aussi de préparer l'avenir, c'est-à-dire d'adapter au mieux notre soutien aux besoins et aux attentes des personnes. Une seule aide, assurée tout au long de l'année selon les mêmes modalités, pour assurer l'accueil et l'accompagnement des personnes été comme hiver. Dès l'ouverture de notre 40<sup>e</sup> campagne, les Restos vont renforcer leur aide à destination des familles monoparentales, des bébés de 0 à 3 ans, et des personnes en situation de mal-logement. C'est le reflet de notre priorité absolue : lutter de toutes nos forces contre la reproduction de la pauvreté.

Nous prenons notre part ; aux responsables politiques de prendre la leur pour prévenir le basculement des plus fragiles vers l'exclusion et la pauvreté. Combien les Restos devront-ils servir de repas dans 5, 10 ans si rien n'est fait ? Nous ne pouvons pas nous résoudre à voir la courbe du nombre de repas grimper sans cesse. Dans cette période de grande instabilité, nous attendons aussi des pouvoirs publics - à tous les échelons, des collectivités locales jusqu'à l'Europe - qu'ils s'engagent, dans la durée, aux côtés de celles et ceux qui luttent inlassablement contre l'exclusion et la précarité. **Une précarité qui s'est enracinée en près de 40 ans et qui**

**s'est intensifiée, notamment depuis**

**2020.** Pas d'économies sur le dos des plus démunis et de ceux qui les soutiennent ! D'autant que les bénévoles accomplissent ce qu'aucun service public ne pourra jamais faire, et que, si l'État reprenait nos missions à son compte, cela lui coûterait 4 à 5 fois plus cher. Préservons les mécanismes d'encouragement à la générosité comme la loi Coluche qui a fait ses preuves. Continuons à aider les associations d'aide alimentaire en mettant en place une TVA à 0 % pour leurs achats. Et reconnaissons mieux l'engagement des bénévoles en leur ouvrant enfin la possibilité de prendre en charge les frais liés à leurs missions.

**Nous, nous avons aussi besoin d'une Europe engagée et solidaire.** Nous l'avons rappelé à l'occasion des élections européennes en mai 2024. Le prochain budget européen sera remis sur le métier dès 2025 : alors que les privations alimentaires ont progressé partout en Europe à la faveur d'une succession de crises, l'Europe devra se montrer à la hauteur. Le gouvernement français devra faire entendre sa voix sur ce sujet. Et nous saurons faire entendre la nôtre ■

# Chiffres clés 2023/2024

 **1,3 million**  
DE PERSONNES ACCUEILLIES

dont **128 000** bébés  
de moins de 3 ans

 **2 348**  
LIEUX D'ACCUEIL

 **163 millions**  
DE REPAS DISTRIBUÉS

 **2,3 millions**  
DE CONTACTS AUPRÈS DES GENS DE LA RUE

 **75 000**  
BÉNÉVOLES  
+ **30 000** bénévoles occasionnels

**1 276** personnes hébergées  
en urgence

**101** ateliers et chantiers  
d'insertion

**727** espaces  
petite enfance

**65** centres  
itinérants **954** espaces  
livres

**2 318** personnes salariées en insertion,  
taux de sortie dynamique 52%

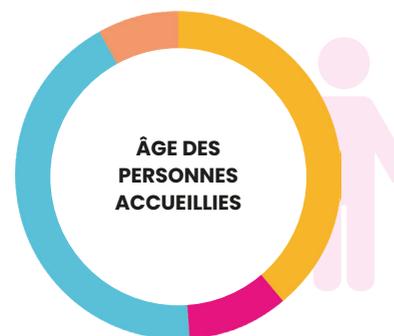
**280 813** personnes accueillies sur les  
activités estime de soi

**30 364** personnes accompagnées  
en accès aux droits

**6 614** personnes accompagnées  
pour l'accès à la justice

**6 722** personnes accompagnées  
dans leurs recherches d'emploi

**6 196** départs en  
vacances



ÂGE	RÉPARTITION
Moins de 18 ans	39%
18 - 24 ans	10%
25 - 59 ans	43%
Plus de 60 ans	8%

**39 %** des personnes accueillies sont des mineurs, près de la moitié a moins de **25 ans**.

EMPLOIS	RÉPARTITION
Occupe un emploi	12%
En recherche d'emploi	43%
Étudiant	12%
Retraité et assimilé	8%
Inactif	25%



**SITUATION FACE  
À L'EMPLOI DES  
PERSONNES  
ACCUEILLIES DE  
PLUS DE 16 ANS**



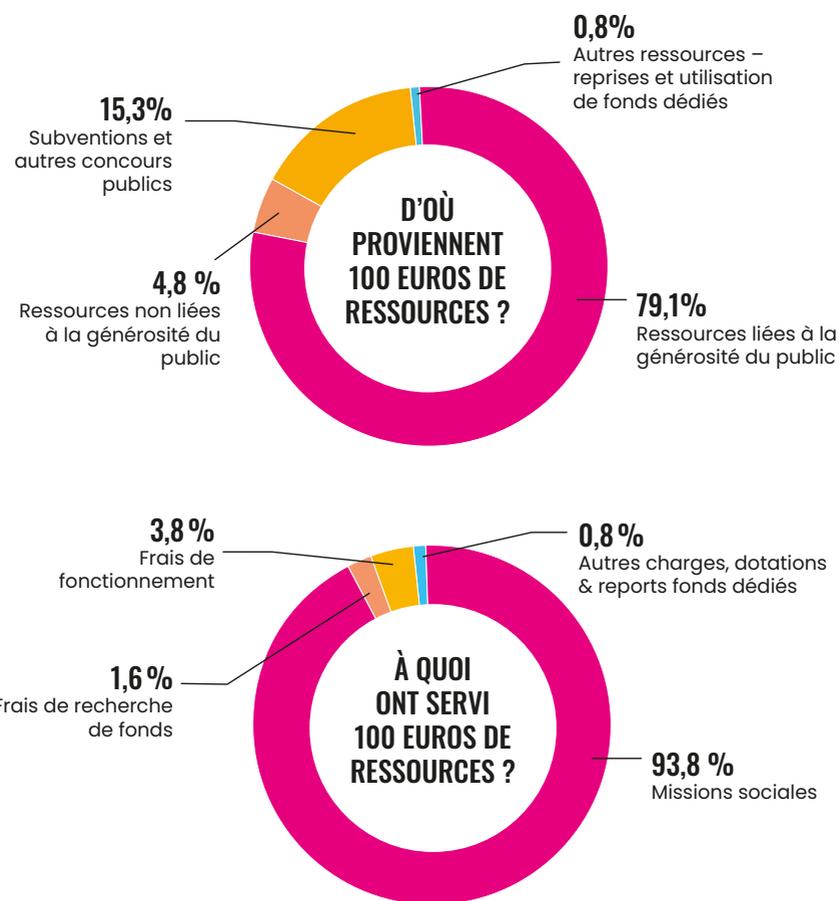
COMPOSITION FAMILIALE	RÉPARTITION
Personnes seules	48%
Familles monoparentales	23%
Couples avec enfants	21%
Couples sans enfants	6%
Ménages complexes*	2%

\*Ménages complexes : selon l'INSEE, un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfant ou une famille monoparentale). Les ménages complexes sont donc ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

# ANNEXE EXPLICATIVE ...

# DE L'EMPLOI DES RESSOURCES

EN K€	RÉEL 2023-2024	
PRODUITS ET CHARGE	COMBINÉ	dont GP*
Produits liés à la générosité du public	187 861	187 861
Produits non liés à la générosité du public	36 365	
Subventions et autres concours publics	78 153	
Reprises sur provisions et dépréciations	815	465
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	5 298	2 750
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>308 491</b>	<b>191 075</b>
Missions sociales	236 909	149 988
Frais de recherche de fonds	10 022	7 226
Frais de fonctionnement	21 057	3 795
Dotations aux provisions et dépréciations	198	
Impôt sur les bénéfices	283	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	6 132	3 849
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>274 599</b>	<b>164 859</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>33 892</b>	<b>26 217</b>
<b>INVESTISSEMENTS NETS FINANCÉS PAR DE LA GP</b>		<b>-7 660</b>
<b>SOLDE GP À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>9 140</b>
<b>SOLDE GP À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>27 696</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Combiné	dont GP*
Contributions volontaires liées à la générosité du public	454 039	454 039
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	2 570	
Concours publics en nature	46 137	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>502 745</b>	<b>454 039</b>
Contributions volontaires aux missions sociales	489 804	441 852
Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 940	2 940
Contributions volontaires au fonctionnement	10 001	9 247
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>502 745</b>	<b>454 039</b>



Retrouvez le détail de nos comptes dans notre rapport annuel, sur notre site [www.restosducoeur.org/noscomptes](http://www.restosducoeur.org/noscomptes) ou par courrier, sur simple demande aux **Restaurants du Cœur – Service Donateurs – 42 rue de Clichy – 75009 PARIS.**

\* GP : Générosité du Public

## CONTACTS PRESSE & COMMUNICATION

Tél : 01 53 32 23 14

[communication@restosducoeur.org](mailto:communication@restosducoeur.org)

[presse@restosducoeur.org](mailto:presse@restosducoeur.org)

## POUR NOUS SOUTENIR

Adressez vos dons par courrier :

Restaurants du Cœur,

42, rue de Clichy – 75009 Paris

en ligne sur notre site :

[www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)

## PRINCIPAUX MÉCÈNES

Axa – BNP Paribas – Capgemini

Carrefour et sa Fondation – Danone

Flammarion – Fondation CMA CGM

Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Fondation TotalEnergies – Lidl – LVMH

Macif – Pocket – Sodexo – Stop Hunger



Avec le soutien du FSE +  
(Soutien européen à l'aide  
alimentaire)



© Gaston BERGERET

